

Porrentruy, le 6 décembre 2012

# Communiqué de presse

## **Fraude électorale lors des dernières élections communales à Porrentruy**

En date du 5 décembre 2012, le Gouvernement a transmis au Ministère public une dénonciation pénale en relation avec les dernières élections communales en ville de Porrentruy. Selon les documents transmis, un citoyen est soupçonné d'avoir commis des délits contre la volonté populaire au sens des articles 279 et ss. CP.

Une instruction a été ouverte pour fraude électorale et captation de suffrages contre le citoyen en question. Il lui est reproché d'avoir, dans le cadre des élections communales à Porrentruy, lors du premier et du second tour, recueilli, rempli et signé un certain nombre de bulletins et cartes d'électeurs.

La procureure Frédérique Comte, en collaboration avec la police judiciaire, a procédé immédiatement à une perquisition dans les locaux de la commune de Porrentruy et a séquestré l'ensemble du matériel de vote pour cette élection communale.

D'autres actes d'enquête sont en cours.

Il convient de relever que Mme la Juge administrative Carmen Bossart Steulet a été nantie des mêmes faits, par le Gouvernement.

A ce stade de la procédure, aucune autre information ne sera donnée.

*Personne de contact: Frédérique Comte, procureure, 032 420 33 99*